

# RAPPORT ANNUEL

## 2021

### FHTH Le Rennweg

2 rue du Maréchal Clarke  
67700 SAVERNE



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT .....</b>	<b>1</b>
1.1 -	L'organisme gestionnaire.....	1
1.2 -	L'établissement .....	3
1.2.1 -	Agrément et missions.....	3
1.2.2 -	Eléments du projet d'établissement .....	3
<b>2</b>	<b>RAPPORT D'ACTIVITE.....</b>	<b>5</b>
2.1 -	Public accompagné.....	5
2.1.1 -	Mouvements de l'année.....	5
2.1.2 -	Evolution du public.....	5
2.1.3 -	Données d'activités .....	5
2.1.4 -	Instances de participation .....	6
2.2 -	Personnel .....	6
2.3 -	Eléments marquants de l'année .....	7
2.4 -	Démarche qualité .....	8
2.4.1 -	Bilan PACQ du FHTH au 31/12/2021 .....	8
2.4.2 -	Projection PACQ 2022-2024 .....	9

### 1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

#### Apedi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

#### ■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
<b>ENFANCE ET ADOLESCENCE</b>			
<b>MULTIACCUEIL</b> <b>Les Marmousets</b>	<b>30</b> <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
<b>CRPEH</b> Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles &amp; professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
<b>CAMSP</b> Centre d'action médico-sociale précoce	<b>73</b> <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
<b>PCO 67</b> Plateforme de coordination et d'orientation <b>EPDA</b> Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
<b>IME Le Tremplin</b> Institut médico-éducatif	<b>79</b> <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
<b>SESSAD Le Tremplin</b> Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	<b>32</b> <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
<b>PCPE</b> Pôle de compétences et de prestations externalisées	<b>20</b> <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
<b>IMPro SIFAS</b> Institut médico-professionnel	<b>58</b> <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHEIM	670797497

<b>IME Rosier blanc</b> Institut médico-éducatif	<b>51</b> <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
<b>SESSAD Rosier blanc</b> Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	<b>20</b> <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
<b>HEBERGEMENT ET INSERTION</b>			
<b>FAS Licorne</b> Foyer d'accueil spécialisé	<b>25</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
<b>FHTH Rennweg</b> Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	<b>19</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
<b>SAVS Saverne</b> Service d'accompagnement à la vie sociale	<b>20</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
<b>FH Travail Espérance</b> Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	<b>33</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
<b>Foyer Pierre Samuel</b> Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	<b>15</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLLSHEIM	670784636
<b>SA Travail Espérance</b> Service d'accompagnement à la vie sociale	<b>45</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
<b>FH Paul Henner</b> Foyer d'hébergement	<b>15 (FHTH)</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	<b>30 (FAS)</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
<b>SAS Paul Henner</b> Structure d'accueil spécialisé	<b>18</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
<b>FAM Eolys</b> Foyer d'accueil médicalisé	<b>26</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'Île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
<b>SAJH</b> Structure d'activité de jour et d'hébergement	<b>119</b> <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
<b>SAVS Schiltigheim</b> Service d'accompagnement à la vie sociale	<b>45</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
<b>TRAVAIL PROTEGE</b>			
<b>ESAT Anne-Claire Staubes</b> Etablissement et service d'aide par le travail	<b>170</b> <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
<b>ESAT Travail &amp; Espérance</b> Etablissement et service d'aide par le travail	<b>110</b> <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

<b>ESAT Aux Trois Relais</b> Etablissement et service d'aide par le travail	<b>100</b> <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
<b>EA OPTIMAL ST</b> Entreprise adaptée	<b>10</b> <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

## 1.2 - L'ETABLISSEMENT

### 1.2.1 - Agrément et missions

Le FHTH accueille 19 personnes, travailleurs à l'ESAT de l'AAPEI de Saverne, âgées de 21 à 58 ans. Les personnes accueillies sont, pour la plupart déficientes intellectuelles. Elles peuvent également présenter un handicap psychique stabilisé et/ou une déficience sensorielle.

Le FHTH accueille des adultes en situation de handicap mental qui ont accès au monde du travail. Il leur propose une domiciliation qui compense leurs difficultés dans la vie quotidienne et encourage l'acquisition de compétences pour l'occupation d'un logement indépendant.

### 1.2.2 - Eléments du projet d'établissement

Le projet d'établissement a été mis à jour pour la dernière fois en 2010, l'évaluation externe a été réalisée en 2014.

L'évaluation interne du FHTH a été achevée début 2019. Elle sert de base à la réécriture en cours du projet d'établissement.

Le FHTH est ouvert 365 jours dans l'année et organise l'accompagnement des personnes en 3 modalités évolutives.

Les personnes les plus dépendantes bénéficient de la proximité quotidienne des éducateurs, de leur soutien dans les actes de la vie quotidienne.

Au niveau supérieur vivent les résidents qui ont une autonomie légèrement supérieure, qui sont suffisamment rassurés pour se passer de la présence éducative constante.

Enfin, deux appartements, l'un dans le même bâtiment, l'autre un peu plus éloigné, sont consacrés aux usagers qui expérimentent la vie en autonomie, voire qui acquièrent des compétences en vue d'une émancipation de l'accompagnement éducatif régulier du FHTH.

Par ailleurs, depuis octobre 2012, le FHTH reste ouvert deux journées par semaine afin de proposer aux personnes qui ne peuvent plus supporter un rythme à temps plein de travail des activités occupationnelles. Ces 6 personnes sont en attente de la mise en œuvre d'une autre orientation.

Le projet d'établissement a été réactualisé en 2011, et l'évaluation externe a été réalisée en 2015.

Pour guider la pratique et les actions mises en œuvre, le Projet d'Etablissement met en avant plusieurs principes éthiques convergeant vers la promotion de l'individu.

Les grands axes du Projet d'Établissement sont la socialisation et l'autonomie.

Différents moyens sont mis en œuvre, déclinant ces principes au quotidien :

- Favoriser la participation de la personne.
- Favoriser La citoyenneté.
- Favoriser l'indépendance de la personne.
- Un accompagnement et une architecture proposant des degrés d'autonomie.
- Elargir le réseau relationnel.
- Accès à la créativité.
- Favoriser la vie affective et l'accès à la sexualité.

La version en cours d'écriture avec les professionnels met encore davantage en avant le respect de l'autodétermination des personnes accueillies, ce qui pousse à l'évolution de l'organisation institutionnelle afin d'augmenter leur pouvoir d'agir.

Les travaux d'écriture ont été largement ralentis par la crise du Covid et l'intégration de l'association à l'Apédi Alsace.

## 2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNE

### 2.1.1 - Mouvements de l'année

Une résidente est malheureusement décédée au sein du foyer en fin d'année. Un nouveau résident sera accueilli en 2022.

### 2.1.2 - Evolution du public

En 2021, l'ESAT et le FHTH ont travaillé en partenariat pour accompagner plusieurs personnes qui demandaient à cesser leur activité professionnelle.

Les raisons de ce type de demande peuvent être nombreuses, et chaque situation est analysée pour faire la part des choses entre une phase de vie difficile, des troubles psychiques qui altèrent la motivation, des traitements médicamenteux qui ralentissent, et les accompagnements qui peuvent soutenir la personne pour surmonter certaines difficultés.

Mais force est de constater que plusieurs travailleurs maintiennent leur activité sans comprendre pourquoi, et en montrant des signes évidents de souffrance (majoration des troubles psychiques et des troubles du comportement).

Le travail effectué par les équipes autour du respect de l'autodétermination les amène à s'exprimer davantage et à assumer le fait de vouloir arrêter de travailler, simplement parce que le travail ne fait plus ou n'a jamais fait sens pour eux.

Fin 2021, ce sont donc deux résidents qui ont démissionné de l'ESAT. Nous avons continué à les accueillir au FHTH, en réorganisant l'activité avec de la présence en journée. Nous travaillons avec eux à la continuité de leur projet de vie, mais les avons assurés qu'ils pourraient rester au foyer malgré l'arrêt du travail.

En effet, le maintien du quotidien à l'ESAT juste pour pouvoir conserver leur logement aurait continué à générer des troubles du comportements, signes d'un mal-être bien compréhensible.

Cette problématique de l'habitat lié au statut professionnel vient en contradiction avec la logique de parcours et les droits de la personne. Nous savons pouvoir compter sur la bienveillance et la compréhension de nos partenaires et de notre financeur pour prendre en compte ces évolutions en cours et à venir.

### 2.1.3 - Données d'activités

L'établissement est agréé pour accueillir 19 résidents.

FHTH Rennweg	2018	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	19	19	19	19
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	365	365	365	365
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	6 935	6 935	6 935	6 935
Nombre de journées à réaliser BP (A)	5 800	5 800	5 800	5 800
Nombre de journées réalisées (R)	5 762	5 440	4 610	5 555
Taux d'activité (R/A)	99,34%	93,79%	79,48%	95,78%

L'activité revient progressivement à un niveau plus normal. C'est principalement l'absence d'une résidente pendant toute une partie de l'année qui explique le déficit de journées réalisées. Depuis octobre 2021, sa présence est à nouveau effective au sein du foyer et à l'ESAT, suite à un énorme travail d'adaptation et de suivi réalisé en partenariat (ESAT-FHTH-EMIHAN).

#### 2.1.4 - Instances de participation

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) s'est réuni en présentiel plusieurs fois dans l'année.

Les conseils de maison ont continué à fonctionner normalement, et les résidents ont fait des choix concernant les règles d'accueil et de circulation des visiteurs, notamment en se basant sur leur expérience en période de pandémie.

En 2021, une commission de recrutement et d'évaluation des stagiaires a été créée, avec différents objectifs :

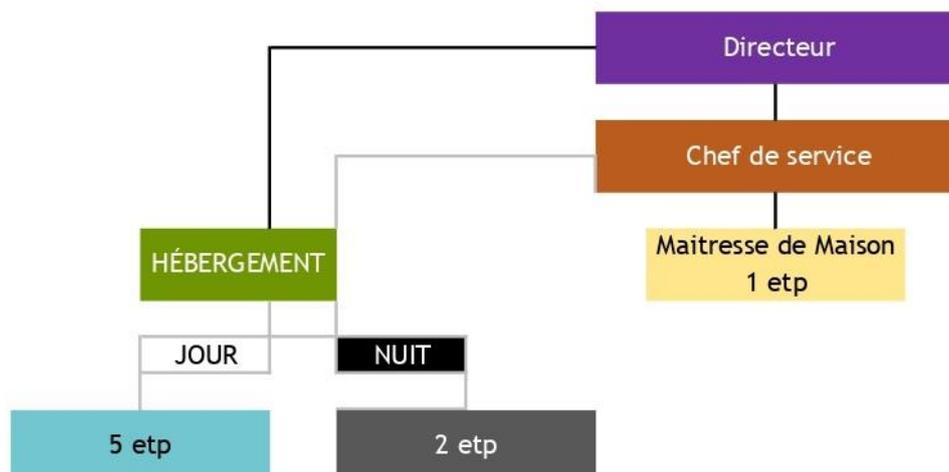
- Augmentation du pouvoir d'agir des participants.
- Prise de conscience des éléments de la fonction d'accompagnement.
- Inscription dans une critique de la fonction d'accompagnement.
- Respect de l'égalité de la relation malgré l'asymétrie induite par l'accompagnement en établissement.

Par ailleurs, les résidents et les externes se sont exprimés sur les investissements à prioriser.

## 2.2 - PERSONNEL

L'établissement est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 12 personnes représentant 9.30 etp, les 0.25 ETP manquants pour atteindre les 9.55 ETP financés sont constitués par des CDD de remplacements non présents au 31.12.2020.

	CA 2020	CA 2021	variation
<b>Direction/encadrement</b>	<b>0,85</b>	<b>0,85</b>	<b>0,00</b>
Directeur	0,45	0,45	0,00
Chef de service	0,40	0,40	0,00
<b>Administration/gestion</b>	<b>0,45</b>	<b>0,45</b>	<b>0,00</b>
Chef comptable	0,25	0,25	0,00
Comptable	0,20	0,20	0,00
<b>Services généraux</b>	<b>3,00</b>	<b>2,00</b>	<b>-1,00</b>
Veilleurs de nuit	2,00	2,00	0,00
Maîtresse de maison	1,00	0,00	-1,00
<b>Socio-éducatif</b>	<b>5,00</b>	<b>6,00</b>	<b>1,00</b>
Aide médico-psychologique	3,00	4,00	1,00
Animateur 1ère catégorie	1,00	1,00	0,00
Technicien de l'intervention sociale et familiale		1,00	1,00
Educateur sportif	1,00	0,00	-1,00
<b>TOTAL</b>	<b>9,30</b>	<b>9,30</b>	<b>0,00</b>



### ■ Tableau des effectifs au 31/12/2021

Pour répondre aux besoins liés à l'évolution de la population, une présence tout au long de la journée a été organisée au FHTH. Ceci a nécessité de transformer le poste de maîtresse de maison en poste d'AES.

### ■ Mouvement du personnel

La démission de l'éducatrice sportive a permis une réflexion sur la manière d'organiser l'accueil de jour. En effet, c'est la seconde démission en 4 ans sur ce poste, et nous avons décidé d'embaucher une TISF pour répondre davantage à la logique de travail avec des personnes vivant en foyer.

## 2.3 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

Comme en 2020, l'année a été marquée par la crise sanitaire, mais également par le rattachement de l'établissement à l'Apédi Alsace.

Ce changement a été vécu de manière positive par les professionnels et les personnes accueillies, même s'il a amené une charge de travail supplémentaire pour les cadres et les services supports.

La dynamique de réflexion éthique et d'évolution des pratiques professionnelles a été maintenue, et la participation des personnes accueillies a été renforcée au travers de différentes actions :

- Mise en place d'une commission de recrutement et d'évaluation des stagiaires par les personnes accueillies.
- Participation des résidents et externes à la priorisation des choix d'investissement.
- Organisation des circulations au sein de l'établissement en fonction des choix des personnes qui y vivent (accès des visiteurs à l'internat).

Le travail autour du respect de l'autodétermination se poursuit donc, dans la perspective de contribuer le plus possible à l'augmentation du pouvoir d'agir des personnes accueillies.

Malheureusement, l'année a aussi été marquée par le décès d'une résidente au sein du foyer, pendant une nuit. Cet événement a été assez traumatisant pour toute l'équipe et pour les résidents. Un accompagnement particulier a été mis en place à cette occasion, avec un prestataire extérieur.

## 2.4 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services.

La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction de l'établissement.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021.

Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apédi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le logiciel Arsene© de l'AnCreai est l'outil actuel du suivi du PACQ (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...). L'outil est amené à évoluer au regard de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

### 2.4.1 - Bilan PACQ du FHTH au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 10 objectifs opérationnels dont les travaux ont été finalisés entre 2018 et 2021.

REFERENTIEL ARSENE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHÉANCE
<b>1 - PROJET D'ETABLISSEMENT</b>		
<b>1.2.2</b> - L'offre de service évolue au regard des besoins	<b>ACHEVÉ</b> : Actualiser la description des modalités d'hébergement	2020
<b>1.3.2</b> - Le projet s'inscrit dans des partenariats formalisés	<b>ACHEVÉ</b> : Inventorier les conventions signées	2020
<b>1.4.2</b> - Les droits et la participation des personnes accueillies sont garantis	<b>ACHEVÉ</b> : Formaliser une procédure de signalement des faits de maltraitance	2021
<b>2 - DROITS ET PARTICIPATION DES USAGERS</b>		
<b>2.1.1</b> - La réglementation relative aux normes de sécurité des bâtiments est respectée	<b>ACHEVÉ</b> : Créer un plan de continuité d'activité	2020

<b>2.1.2</b> - Les règles relatives à l'hygiène et aux soins sont connues et appliquées	<b>ACHEVÉ</b> : Préciser les modalités de prise en compte de la douleur	Depuis 2018
<b>2.3.1</b> - L'organisation et le fonctionnement de la structure favorisent le respect des droits des personnes	<b>ACHEVÉ</b> : Informer régulièrement les usagers sur leurs droits	Depuis 2018
<b>2.4.4</b> - Une culture de la bientraitance est initiée et favorisée	<b>ACHEVÉ</b> : Positionner la culture de bientraitance	2021
<b>2.5.1</b> - La participation des proches dans l'accompagnement de la personne est recherchée	<b>ACHEVÉ</b> : Actualiser la démarche de construction du PI et du DIPC	2019
<b>3 - PROJET PERSONNALISÉ</b>		
<b>3.2.4</b> - Chaque projet personnalisé est évalué annuellement en équipe pluridisciplinaire et avec la personne accompagnée (et/ou son représentant légal)	<b>ACHEVÉ</b> : Proposer régulièrement des actions d'éducation à la santé.	2021
<b>5 - ORGANISATION ET RESSOURCES</b>		
<b>5.4.1</b> - Les règles comptables et les obligations réglementaires sont respectées	<b>ACHEVÉ</b> : Rendre accessibles les éléments comptables aux usagers, aux familles et aux professionnels	2021

## 2.4.2 - Projection PACQ 2022-2024

### ■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 13 objectifs opérationnels « à réaliser », ainsi qu'un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l'utilisateur) commun à l'ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l'année d'appropriation de la nouvelle réforme de l'évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

### ■ Actions transversales

Une trentaine d'objectifs ou d'actions, relevés à l'occasion de la révision du PACQ de l'établissement, sont à ajuster au périmètre de l'Apédi Alsace et à (re)communiquer ; d'autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : direction générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

**ROY Antoine**

Directeur du FHTH Le Rennweg